

République Française

Département de la Creuse

Communauté de Communes CIATE Bourgneuf – Royère de Vassivière

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-200067189-20170517-2017117b-DE

Accusé certifié exécutoire

Reception par le préfet : 24/05/2017

Communauté de communes de la CIATE – Bourgneuf - Royère

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 17 mai 2017 - Délibération n° 2017/117

Objet : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ORGANISATRICES D'ÉVÉNEMENTIELS SUR LE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL

L'an deux mille dix-sept, le 17 mai, à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes CIATE – Bourgneuf Royère de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de la commune de Chavanat sur la convocation en date du 10 mai 2017, qui lui a été adressée par M. le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

MM. PACAUD – JUILLET – SARTY – ESCOUBEYROU – JOUHAUD – CHAPUT – LALANDE – GIRON – DESLOGES – AUBERT – GAUCHI – PARAYRE – DUGAY – ROYERE – MARTIN – CHAUSSADE – MARTINEZ – TRUNDE – BUSSIERE – PEROT – GUILLAUMOT – TOUZET – LAINE – GRENOUILLET – CALOMINE – LAGRANGE – DERIEUX – PAMIES – LABORDE – GAUDY – COUSSEIROUX – AUCOUTURIER – CONCHON – DOUMY – et Mmes SPRINGER – JOUANNETAUD – PIPIER – SUCHAUD – DESSEAUVÉ – DURANTON – HYLAIRES – DUMEYNIÉ – BATTUT – DEFEMME – PATAUD – LAPORTE.

Etaient excusés :

MM. CHAUSSECOURTE – SIMON-CHAUTEMPS – RIGAUD – SZCEPANSKI – CHOMETTE – SIMONET – MAZIERE – BRIGNOLI – RABETEAU – MEUNIER – SCAFONE – GAILLARD – MOULINIER – COUFFY et MMES LAURENT – CAPS – POUGET-CHAUVAT – COLON – NOUAILLE.

Pouvoirs :

1. M. RIGAUD a donné pouvoir à M. JOUHAUD.
2. M. SZCEPANSKI a donné pouvoir à Mme JOUANNETAUD.
3. Mme CAPS a donné pouvoir à M. LALANDE.
4. M. CHOMETTE a donné pouvoir à M. GRENOUILLET.
5. Mme POUGET-CHAUVAT a donné pouvoir à M. CALOMINE.
6. M. MAZIERE a donné pouvoir à Mme SUCHAUD.
7. M. BRIGNOLI a donné pouvoir à Mme HYLAIRES.
8. M. RABETEAU a donné pouvoir à Mme BATTUT.
9. M. GAILLARD a donné pouvoir à Mme DEFEMME.
10. Mme NOUAILLE a donné pouvoir à M. GAUDY.

Suppléances :

Mme DESSEAUVÉ remplace Mme COLON.

Mme DURANTON remplace M. SIMONET.

M. DOUMY remplace M. COUFFY.

Secrétaire de séance : M. Jean-Yves GRENOUILLET.

Vote à scrutin public

En exercice	Présents	Votants			
67	46	56			
Votes pour	Votes contre	Abstention	Blanc	Nul	Refus de vote
55	1 (M. DERIEUX)	-	-	-	-

Vu la délibération 2017/105 du conseil communautaire en date du 12 avril 2017 validant le règlement d'attribution des aides relatives aux évènementiels ;

Vu la délibération n°2017/090 du Conseil communautaire en date du 12 avril 2017 adoptant le budget principal 2017, dont l'enveloppe prévisionnelle dédiée au soutien des évènementiels.

Considérant les candidatures reçues et les propositions de la commission intercommunale « Vie culturelle et associative » ;

Considérant que les aides versées ne pourront excéder 30% des dépenses réalisées par l'association dans le cadre de l'évènement attributaire ;

→ Le conseil communautaire décide d'attribuer les subventions suivantes :

Association	Action	Lieu	Date	Type	Proposition de Subvention
Comité des fêtes St Dizier Leyrenne	Championnat cycliste élus	St Dizier Leyrenne	16-sept	Sport	6 000,00 €
Club entrepreneurs	Salon bien être	Bourganeuf	6 et 7 mai	Marché/Foire	3 570,00 €
Le Cabas de Pierrine	Programme animations	St Martin Ste Catherine	saison estivale	Marché/Foire	2 010,00 €
Comité des Fêtes Maisonnisses	21 ème Foire aux Fromages	Maisonnisses	17-avr	Marché/Foire	400,00 €
Lavaud Soubranne	Ciné des Villes-Ciné des champs	Bourganeuf	octobre	Culture	8 000,00 €
Rock en Marche	Festival Rock en Marche	St Martin Ste Catherine	28 et 29 juillet	Culture	8 000,00 €
Théâtre'Enfant	Festival Escapade	Sardent	du 07 au 10 juillet	Culture	2 500,00 €
Emile a une vache	Festival Partir en livre	Royère de V. et alentours	du 22 juillet au 30 juillet	Culture	1 000,00 €
Le Champ Secret	Festival Pliant	Moutier d'Ahun	du 24 au 28 mai	Culture	660,00 €
Les Amis de la Pierre de Masgot	Masgot Hanté	Fransèches	28 et 29 Octobre	Culture	2 500,00 €
Les Amis de la Pierre de Masgot	Métiers d'art de la coutellerie	Masgot	15 et 16 avril	Culture	1 200,00 €
Association Pat. et tourisme	La Maison du Père-Noël	Sous-Parsat	décembre	Culture	1 500,00 €
La Métime	Programme d'animation	Moutier d'Ahun	15 et 16 octobre	Culture	5 400,00 €
Société des Amis du Moutier d'Ahun	Programme animations	Moutier d'Ahun	du 16 avril au 17 septembre	Culture	2 200,00 €
Site De Pratiques Théâtrales	Programme d'été	Janailat - Ciate	juillet-août	Culture	700,00 €
TOTAL					45 640,00 €

Fait et délibéré les jour et mois et an susdits,
Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Sylvain GAUDY.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Sylvain Gaudy', written over the printed name. The signature is stylized with a large, sweeping initial 'S' and a long horizontal stroke.